



RCI BANQUE

COMPTES CONSOLIDES

30 juin 2017

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	8
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS	8
2. FAITS MARQUANTS.....	8
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	12
5. REFINANCEMENT	14
6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES	14
7. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	15

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - En millions d'euros	Notes	06/2017	12/2016
Caisse et Banques centrales		1 476	1 040
Instruments dérivés	2	137	238
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	1 219	955
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	1 266	1 024
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	40 942	37 923
Créances d'impôts courants	7	12	44
Créances d'impôts différés	7	107	106
Créances fiscales hors impôts courants	7	316	316
Comptes de régularisation et actifs divers	7	1 031	748
Participations dans les entreprises associées et coentreprises		101	97
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	828	715
Immobilisations corporelles et incorporelles		29	28
Ecart d'acquisition		84	86
TOTAL ACTIF		47 548	43 320

PASSIF - En millions d'euros	Notes	06/2017	12/2016
Banques centrales	8.1	2 500	2 000
Instruments dérivés	2	123	97
Dettes envers les établissements de crédit	8.2	2 050	1 845
Dettes envers la clientèle	8.3	14 385	13 267
Dettes représentées par un titre	8.4	21 762	19 544
Dettes d'impôts courants	9	126	88
Dettes d'impôts différés	9	355	333
Dettes fiscales hors impôts courants	9	15	28
Comptes de régularisation et passifs divers	9	1 338	1 556
Provisions	10	128	147
Provisions techniques des contrats d'assurance	10	382	343
Dettes subordonnées	12	12	12
Capitaux propres		4 372	4 060
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		4 339	4 046
Capital souscrit et réserves liées		814	814
Réserves consolidées et autres		3 429	2 827
Gains ou pertes latents		(251)	(197)
Résultat de l'exercice		347	602
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		33	14
TOTAL PASSIF		47 548	43 320

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	06/2017	06/2016	12/2016
Intérêts et produits assimilés	18	994	900	1 844
Intérêts et charges assimilés	19	(393)	(378)	(761)
Commissions (Produits)		15	12	27
Commissions (Charges)		(9)	(8)	(17)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		9	(3)	9
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres		(2)	2	1
Produits des autres activités	20	617	518	1 050
Charges des autres activités	20	(381)	(345)	(681)
PRODUIT NET BANCAIRE		850	698	1 472
Charges générales d'exploitation	21	(259)	(221)	(456)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(4)	(3)	(7)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		587	474	1 009
Coût du risque	22	(55)	(47)	(104)
RESULTAT D'EXPLOITATION		532	427	905
Part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises		8	4	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés				
RESULTAT AVANT IMPOTS		540	431	912
Impôts sur les bénéfices	23	(182)	(146)	(286)
RESULTAT NET		358	285	626
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		11	10	24
Dont part des actionnaires de la société mère		347	275	602
Résultat net par action (1) et en euros		346,56	275,01	601,59
Résultat net dilué par action et en euros		346,56	275,01	601,59

(1) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
RESULTAT NET	358	285	626
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieur à l'emploi	(2)	(4)	(8)
<i>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>(2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(8)</i>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(5)	(26)	(28)
Différences de conversion	(52)	(12)	(6)
<i>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>(57)</i>	<i>(38)</i>	<i>(34)</i>
Autres éléments du résultat global	(59)	(42)	(42)
RESULTAT GLOBAL	299	243	584
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	6	2	13
Dont part des actionnaires de la société mère	293	241	571

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Réserves consolidées	Ecart de conversion (3)	Gains ou pertes latents ou différés (4)	Résultat net (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des part. ne donnant pas le contrôle)	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2015	100	714	2 295	(168)	2	539	3 482	13	3 495
Affectation du résultat de l'exercice précédent			539			(539)			
Capitaux propres au 1 janvier 2016	100	714	2 834	(168)	2		3 482	13	3 495
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					(17)		(17)	(9)	(26)
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					(4)		(4)		(4)
Différences de conversion				(13)			(13)	1	(12)
Résultat de la période avant affectation						275	275	10	285
Résultat global de la période				(13)	(21)	275	241	2	243
Distribution de la période								(12)	(12)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle								9	9
Capitaux propres au 30 juin 2016	100	714	2 834	(181)	(19)	275	3 723	12	3 735
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					1		1	(3)	(2)
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					(4)		(4)		(4)
Différences de conversion				6			6		6
Résultat de la période avant affectation						327	327	14	341
Résultat global de la période				6	(3)	327	330	11	341
Distribution de la période								(2)	(2)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(7)				(7)	(7)	(14)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	100	714	2 827	(175)	(22)	602	4 046	14	4 060
Affectation du résultat de l'exercice précédent			602			(602)			
Capitaux propres au 1 janvier 2017	100	714	3 429	(175)	(22)		4 046	14	4 060
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					(2)		(2)	(3)	(5)
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					(2)		(2)		(2)
Différences de conversion				(50)			(50)	(2)	(52)
Résultat de la période avant affectation						347	347	11	358
Résultat global de la période				(50)	(4)	347	293	6	299
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres								21	21
Distribution de la période								(38)	(38)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle								30	30
Capitaux propres au 30 juin 2017	100	714	3 429	(225)	(26)	347	4 339	33	4 372

- (1) Le capital social de RCI Banque SA de 100 millions d'euros est composé de 1.000.000 actions ordinaires de 100 euros entièrement libérées – 999 999 actions ordinaires étant détenues par Renault s.a.s.
- (2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.
- (3) Le solde des écarts de conversion constaté au 30 juin 2017 concerne principalement l'Argentine, le Brésil et le Royaume Uni, la Corée du sud, la Russie et la Turquie. Au 31 décembre 2016, il concernait l'Argentine, le Brésil et le Royaume Uni, la Russie, la Turquie et la Corée du sud.
- (4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et des titres disponibles à la vente pour -11 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour -4,7 M€ à fin juin 2017.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	347	275	602
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4	3	6
Dotations nettes aux provisions	38	35	77
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises			1
Part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises	(8)	(4)	(7)
Produits et charges d'impôts différés	25	3	34
Pertes et gains nets des activités d'investissement	2		
Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	11	10	24
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)		4	7
Capacité d'autofinancement	419	326	744
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	(328)	(63)	20
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	(254)	(11)	162
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	686	108	844
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	(63)	5	(14)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	749	103	858
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(2 266)	(1 929)	(4 184)
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur la clientèle	(3 449)	(3 821)	(6 748)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur la clientèle	1 183	1 892	2 564
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 175	317	1 614
- Encaissements / décaissements liés au portefeuille de titres de placements	(292)	(112)	(299)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes représentées par des titres	2 568	557	2 019
- Encaissements / décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(101)	(128)	(106)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	15	217	279
Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	610	(1 287)	(1 447)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	703	(1 023)	(683)
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(6)	(10)	(33)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(3)	(5)	(6)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(9)	(15)	(39)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(34)	(12)	(14)
- Dividendes versés	(38)	(12)	(14)
- Augm. (dim.) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	4		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(34)	(12)	(14)
Effet des var. des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)	(14)	2	(7)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C+D)	646	(1 048)	(743)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	1 639	2 382	2 382
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	1 040	1 937	1 937
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	599	445	445
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	2 285	1 334	1 639
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	1 476	843	1 040
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	994	863	810
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(185)	(372)	(211)
Variation de la trésorerie nette	646	(1 048)	(743)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

RCI Banque S.A, société mère du groupe, est une société anonyme à conseil d'administration, au capital de 100 000 000 euros entièrement libéré, entreprise soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires des établissements de crédit, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° SIREN 306 523 358.

Le siège social de RCI Banque S.A est situé au 14, avenue du Pavé-Neuf, 93168 Noisy-le-Grand CEDEX.

RCI Banque S.A a pour principale activité le financement des marques de l'Alliance.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du groupe RCI Banque S.A au 30 juin portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint.

1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes semestriels consolidés condensés du groupe RCI Banque au 30 juin 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2017 qui autorisera leur publication.

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2016, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 février 2017 et approuvés à l'Assemblée Générale du 22 mai 2017. Cette dernière a proposé de ne pas distribuer de dividendes sur le résultat 2016.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

2. FAITS MARQUANTS

Evolution du périmètre de consolidation en 2017

Entrée en périmètre de consolidation par intégration globale, en février 2017, de la nouvelle entité RCI Colombia S.A. détenue à hauteur de 51%. L'activité de cette dernière consiste principalement au financement des ventes clientèle et réseaux en Colombie.

Filiales étrangères n'ayant pas conclu de convention fiscale avec la France

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L.511-45 du code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la Société RCI Servicios Colombia S.A à hauteur de 95%. L'activité de cette dernière consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. Au 30 juin 2017 son résultat avant impôts'élève à 0,724 M€

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2017 sont établis selon les principes de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent donc être lus de manière concomitante avec les états financiers au 31 décembre 2016.

Les états financiers du groupe RCI Banque arrêtés au 31 décembre 2016 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2016 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes. A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.

A – Evolutions des principes comptables

Le groupe RCI Banque applique les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017.

Nouveaux textes d'application obligatoire au 1er janvier 2017	
Amendement d'IAS 7	Initiative concernant les informations à fournir
Amendement d'IAS 12	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes latentes
Améliorations annuelles 2014-2016	Diverses dispositions

A ce jour, aucun de ces textes n'a eu d'impact significatif sur les comptes consolidés à fin juin 2017.

Par ailleurs, le groupe étudie actuellement la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS applicables prochainement.

Nouvelles normes IFRS adoptées par l'Union Européenne		Date d'application selon l'IASB
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018 ⁽¹⁾
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 ^{er} janvier 2018 ⁽¹⁾

(1) Application par anticipation possible.

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 en remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », regroupe les trois phases suivantes : classification et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture. La macro-couverture fait l'objet d'un projet séparé par l'IASB. La norme IFRS 9 dont la date d'application obligatoire sera le 1er janvier 2018, a été adoptée par l'Union Européenne. Son impact sur les états financiers de RCI Banque est en cours d'analyse.

Les modifications apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels : les prêts et les titres de dette qui ne sont pas considérés comme « basiques » au sens de la norme (Solely Payments of Principal and Interest) seront ainsi mesurés à la juste valeur par résultat tandis que les prêts et titres de dette « basiques » seront mesurés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres en fonction du modèle de gestion de ces actifs. Les modifications relatives aux passifs financiers concernent les passifs évalués à la juste valeur par résultat pour lesquels la variation du risque de crédit propre doit être constatée en capitaux propres.
- un modèle unique de dépréciation du risque de crédit : IFRS 9 permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un modèle de provisionnement prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues :
 - o Le nouveau modèle de dépréciation imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan.
 - o Les pertes de crédit attendues à maturité devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale.

- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture : le modèle d'IFRS 9 a pour objectif de mieux refléter la gestion des risques, notamment en élargissant les instruments de couverture éligibles. Dans l'attente d'une future norme relative à la macro-couverture, IFRS 9 permet de maintenir les règles actuelles (IAS 39) de la comptabilité de couverture à toutes ses relations de couvertures ou seulement aux relations de macro-couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. Elles visent à permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'incidence du risque de crédit sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs.

Conscient de l'enjeu majeur que la norme IFRS 9 représente pour les institutions bancaires, le groupe RCI Banque a lancé son projet IFRS 9 dès le dernier trimestre 2015. Il s'agit d'une structure projet commune aux filières Risque et Finance.

Des comités de pilotage réunissant les responsables des Fonctions Risques et Finance ont été mis en place, ainsi que des comités opérationnels dédiés aux différentes problématiques liées à la mise en œuvre de la nouvelle norme.

Au cours du premier trimestre 2016, les premiers travaux ont porté essentiellement à ce stade sur les principes de classement et d'évaluation, la revue des instruments financiers actuellement utilisés au regard de ces principes et enfin sur la définition de la méthodologie du nouveau modèle de provisionnement.

Au cours du deuxième semestre 2016, le groupe a poursuivi la revue de ses portefeuilles d'actifs financiers pour déterminer leurs futurs classements et modes d'évaluation sous IFRS 9. Par ailleurs, les travaux de calibrage et de validation du cadre méthodologique définissant les règles d'appréciation de la dégradation du risque de crédit et de détermination des pertes attendues à un an et à maturité sont en cours de finalisation pour l'activité Clientèle et Réseau. Le groupe a fait le choix de s'appuyer sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche prudentielle IRBA (méthode avancée du calcul du ratio de solvabilité), ce qui représente une très grande majorité des encours clientèle du groupe. Ce dispositif sera également appliqué, de manière plus simplifiée, aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard. Par ailleurs, le dispositif bâlois sera complété des dispositions spécifiques à IFRS 9 et notamment la prise en compte des informations de nature prospective.

Au cours du premier semestre 2017, les travaux de calibrage et de validation du cadre méthodologique définissant les règles d'appréciation de la dégradation du risque de crédit et de détermination des pertes attendues à un an et à maturité ont pu être finalisés pour l'activité Clientèle et Réseau. De plus, les études de cadrage pour l'adaptation des systèmes d'information et processus ont été finalisées et certains développements informatiques ont été entamés. La déclinaison opérationnelle du projet est prévue au cours du deuxième semestre 2017.

A ce stade du projet de mise en œuvre de la norme IFRS 9, les conséquences chiffrées de son application ne peuvent être raisonnablement estimées.

Cette norme est applicable au 1^{er} janvier 2018 et peut être appliquée par anticipation. Le groupe n'a pas arrêté les modalités de transition qu'il appliquera.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec les clients » :

Le 29 octobre 2016, l'Union Européenne a publié au Journal Officiel la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec les clients ». Cette norme remplacera les normes IAS 11 et IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées. Elle propose une nouvelle approche de reconnaissance des revenus décrite en cinq étapes. Celle-ci pourrait avoir notamment des impacts sur les modalités de reconnaissance des revenus relatifs aux contrats contenant plusieurs obligations de performance avec des prix de transaction ayant une composante variable ainsi que sur les contrats comprenant une composante de financement. IFRS 15 présente également une nouvelle approche du traitement comptable de la garantie en distinguant la garantie de type assurance et la garantie de type service.

Les travaux d'analyse actuellement en cours ne conduisent pas à identifier des changements majeurs dans la reconnaissance des revenus.

Cette norme est applicable au 1^{er} janvier 2018 et peut être appliquée par anticipation. Le groupe envisage d'appliquer cette nouvelle norme à compter du 1^{er} janvier 2018 selon la méthode rétrospective.

IFRS 16 « Contrats de location » :

Par ailleurs, le groupe étudie la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » dont l'adoption par l'Union Européenne est prévue courant 2017.

Nouvelles normes IFRS non adoptées par l'Union Européenne		Date d'application selon l'IASB
IFRS 16	Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019

Le 16 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplacera la norme IAS 17 et les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, côté preneur, la distinction précédemment faite entre les contrats de location simple et les contrats de location financement. Selon IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une dette financière représentative de l'obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est amorti et l'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux implicite du contrat de location s'il peut être facilement déterminé ou au taux d'emprunt marginal sinon.

Cette norme est en revanche très proche de la norme existante pour le traitement des contrats de location côté bailleur. Les travaux d'analyse actuellement en cours ne conduisent pas à identifier des changements majeurs.

Cette norme est applicable au 1^{er} janvier 2019 et peut être appliquée par anticipation. Le groupe n'envisage pas d'appliquer cette norme par anticipation.

IFRS 17 «contrats d'assurance» :

Nouvelles normes IFRS non adoptées par l'Union Européenne		Date d'application selon l'IASB
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2021

La norme IFRS 17 sur les contrats d'assurance a été publiée le 18 mai 2017 par l'IASB. Sous réserve d'adoption par l'Union Européenne, elle entrera en vigueur en 2021, en lieu et place de l'actuelle norme IFRS 4.

Le groupe n'envisage pas, à ce stade, d'appliquer cette norme par anticipation.

B. Estimations et jugements

Les principales zones de jugements et d'estimations pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2017 sont identiques à celles détaillées dans la note 3-B de l'annexe aux comptes annuels 2016.

C. Changements de présentation

Aucun changement de présentation n'a été apporté à ce jour depuis le 1^{er} janvier 2017.

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

Liquidité

RCI Banque porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès.

L'extension à huit ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe s'est présenté sur les marchés obligataires dans des devises multiples (USD, GBP, CHF, BRL, ARS, KRW, MAD, etc.), que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner le développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 et désormais déployée dans quatre pays, vient compléter cette diversification et permet à l'entreprise de s'adapter aux exigences de liquidité résultant des normes Bâle 3.

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque prend en compte les recommandations de l'EBA relatives à l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque** : Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.
- **Refinancement** : Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité** : L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de cash, d'actifs hautement liquides (HQLA), d'actifs financiers, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne et de lignes bancaires confirmées. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert** : Le refinancement des entités européennes du Groupe est principalement assuré par la Trésorerie Groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress** : Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressée sont très conservatrices et font l'objet de *backtestings* réguliers.
- **Plan d'urgence** : Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

Risque au titre de l'activité de crédit

Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis de maintenir la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress tests mis à jour

trimestriellement sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprises). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans un environnement en évolution permanente, RCI Banque a pour objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

Rentabilité

RCI Banque revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit non commercial

Le risque de contrepartie bancaire résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts à court terme, et des opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés.

Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. RCI Banque porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours Liquidity Coverage Ratio (LCR), RCI Banque investit dans des actifs liquides tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts auprès de la Banque Centrale Européenne et de titres d'états ou supranationaux. La durée moyenne du portefeuille de titres était inférieure à un an.

En outre, RCI Banque a également investi dans un fonds dont les actifs sont constitués de titres de créances émis par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Son exposition moyenne au risque de crédit est de six ans avec une limite à neuf ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de deux ans.

Environnement macroéconomique

Au cours du premier semestre 2017, les marchés ont connu l'influence de deux facteurs ayant des effets opposés sur la volatilité. En premier lieu, une période électorale en Grande-Bretagne, en Allemagne et surtout en France, où deux des quatre candidats pouvant se qualifier pour le second tour des élections présidentielles affichaient des positions anti-européennes, a été source d'inquiétudes. Ces pressions sur le marché ont cependant été compensées par le maintien de la politique d'assouplissement quantitatif menée par la Banque Centrale Européenne. Cette dernière, conformément aux annonces faites en 2016, a ralenti son rythme d'achats de titres de 80 à 60 Md€ par mois à partir d'avril et n'a pas annoncé au cours du semestre de futures étapes de sortie de sa politique non conventionnelle. Ainsi, la liquidité excédentaire est restée à des niveaux confortables.

Les swaps de taux ont connu une période de hausse durant les premiers mois de l'année et atteint un point culminant en mars avant de se détendre et revenir en fin de semestre sur des niveaux proches de ceux de décembre 2016.

Par ailleurs, les marges de crédit observées sur le marché obligataire en général et sur les obligations RCI Banque en particulier sont restées globalement stables au cours du semestre. Le niveau observé sur la dette à 5 ans émise par l'entreprise s'est ainsi légèrement resserré entre janvier et juin.

5. REFINANCEMENT

Les prévisions de croissance ont conduit le groupe à établir un programme de financement important pour l'année 2017. En raison des incertitudes liées aux élections présidentielles françaises, RCI Banque a souhaité emprunter une grande partie de ses besoins sur les premiers mois de l'année et a ainsi utilisé pour la première fois sur le marché public euro le format d'émission double tranches.

RCI Banque a émis environ 4,8 Md€ au premier semestre. Le groupe a lancé successivement deux transactions à double tranches portant un coupon à taux variable pour la tranche la plus courte et taux fixe pour la tranche la plus longue : la première à 3ans/7ans pour 1,4 Md€ et la deuxième à 4ans/8ans pour 1,35 Md€. Cette dernière tranche porte la maturité la plus longue jamais émise par RCI Banque et répond au souhait de diversification de la base des investisseurs par l'allongement de la dette. Par ailleurs, RCI Banque est intervenue à deux reprises sur des durées de 5 ans, en lançant deux émissions de 750 M€. La première porte un coupon à taux fixe et la seconde un coupon à taux variable. Il s'agit de l'obligation à coupon variable la plus longue émise par le groupe depuis la crise financière de 2008. RCI Banque est aussi revenue sur le marché suisse après 4 ans d'absence et a lancé une obligation de 200 MCHF à 5 ans. En complément, le groupe a réalisé trois placements privés d'une durée de 2 ans pour un montant cumulé de 365 M€.

Cette alternance de maturités, de types de coupons et de formats d'émission, s'inscrit dans la stratégie de diversification des sources de financement poursuivie depuis plusieurs années par le groupe et permet de toucher le plus grand nombre d'investisseurs.

Hors d'Europe, les entités du groupe au Brésil, en Corée du Sud, au Maroc et en Argentine ont également emprunté sur leurs marchés obligataires domestiques.

Les dépôts de la clientèle particulière progressent de 0,944 Md€ depuis décembre 2016 et atteignent 135 Md€ au 30 juin 2017, représentant 32,6% des encours, ce qui correspond à l'objectif de l'entreprise de disposer de dépôts clientèle représentant environ un tiers des financements accordés à ses clients.

Ces ressources, auxquelles s'ajoutent, sur le périmètre Europe, 4,1 Md€ de lignes bancaires confirmées non tirées, 2,8 Md€ de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE, 1,8 Md€ d'actifs hautement liquides (HQLA) ainsi que des actifs financiers à court terme pour un montant de 0,4 Md€, permettent à RCI Banque d'assurer le maintien des financements accordés à ses clients pendant 12 mois sans accès à la liquidité extérieure.

6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Conformément à la réglementation prudentielle bancaire qui transpose en droit français la Directive 2013/36/UE concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CRD IV) et le règlement (UE) 575/2013, le groupe RCI Banque est soumis au respect du ratio de solvabilité et des ratios relatifs à la liquidité, la division des risques ou les équilibres de bilan (ratio de levier).

Au 30 juin 2017, les ratios calculés ne mettent pas en évidence un non-respect des exigences réglementaires.

7. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 : Secteurs opérationnels

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2017
Encours productif moyen	28 045	9 811		37 856
Produit net bancaire	633	131	86	850
Résultat brut d'exploitation	444	105	38	587
Résultat d'exploitation	400	94	38	532
Résultat avant impôts	399	95	46	540

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2016
Encours productif moyen	24 629	8 077		32 706
Produit net bancaire	1 108	227	137	1 472
Résultat brut d'exploitation	759	185	65	1 009
Résultat d'exploitation	672	168	65	905
Résultat avant impôts	672	168	72	912

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2016
Encours productif moyen	23 427	7 917		31 344
Produit net bancaire	554	106	38	698
Résultat brut d'exploitation	388	86		474
Résultat d'exploitation	350	77		427
Résultat avant impôts	350	77	4	431

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

Note 2 : Instruments dérivés

En millions d'euros	06/2017		12/2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction	30	31	48	39
Instruments dérivés de taux	3	1	2	
Instruments dérivés de change	27	30	46	37
Autres instruments dérivés				2
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	107	92	190	58
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur	103	38	179	14
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	4	54	11	44
Total des instruments dérivés (*)	137	123	238	97

(*) Dont entreprises liées

7

10

Les « Autres instruments dérivés » intègrent l'ajustement au titre de risque de crédit de -0,364 M€ au 30 juin 2017 se décomposant en un produit de +0,178M€ au titre de la DVA et une charge de -0,542 M€ au titre de la CVA

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 06/2017	D'entreprises liées
Couverture du risque de change					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	1 511			1 511	
Achats	1 505			1 505	
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Prêts	9			9	
Emprunts	9			9	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	815	387		1 202	146
Emprunts	754	385		1 139	140
Couverture du risque de taux					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	5 832	8 115	2 350	16 297	
Emprunteurs	5 832	8 115	2 350	16 297	

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2016	Dont entreprises liées
Couverture du risque de change					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	1 557			1 557	
Achats	1 559			1 559	
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Prêts	1			1	
Emprunts	1			1	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	343	823		1 166	221
Emprunts	333	717		1 050	210
Couverture du risque de taux					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	5 710	6 535	1 650	13 895	
Emprunteurs	5 710	6 535	1 650	13 895	

Note 3 : Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Actifs financiers disponibles à la vente	1 209	929
Effets publics et valeurs assimilées	656	521
Titres à revenus variables	159	109
Obligations et autres titres à revenus fixes	394	299
Autres actifs financiers	10	26
Participations dans les sociétés non consolidées	10	26
Total des actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers (*)	1 219	955

(*) Dont entreprises liées

10

26

Note 4 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Créances à vue sur les établissements de crédit	994	810
Comptes ordinaires débiteurs	938	773
Prêts au jour le jour	56	36
Créances rattachées		1
Créances à terme sur les établissements de crédit	272	214
Comptes et prêts à terme	272	214
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)	1 266	1 024
(*) Dont entreprises liées	210	210

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les comptes courants bancaires détenus par les fonds commun de titrisation contribuent pour partie au rehaussement de crédit des fonds. Ils s'élèvent à 542 millions d'euros à fin juin 2017 et sont classés parmi les comptes ordinaires débiteurs.

Les opérations de prêt au jour le jour avec les Banques Centrales figurent dans la rubrique « Caisse et Banques Centrales ».

Note 5 : Opérations avec la clientèle et assimilées

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Prêts et créances sur la clientèle	40 942	37 923
Opérations avec la clientèle	31 170	29 248
Opérations de location financière	9 772	8 675
Opérations de location opérationnelle	828	715
Total opérations avec la clientèle et assimilées	41 770	38 638

Au 30 juin 2017, 866 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 747 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 379 millions d'euros contre 338 millions au 30 juin 2016.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 30 juin 2017, cette participation s'élève à 305 millions d'euros contre 242 millions d'euros au 30 juin 2016.

La valeur brute des encours restructurés, suite à l'ensemble des mesures et de concessions envers les clients emprunteurs qui rencontrent (ou sont susceptibles à l'avenir de rencontrer) des difficultés financières, s'élève à 123 millions d'euros et est dépréciée à hauteur de 41 millions d'euros au 30 juin 2017.

5.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Créances sur la clientèle	31 490	29 614
Affacturage	891	491
Autres créances commerciales	2	2
Autres crédits à la clientèle	29 906	28 379
Comptes ordinaires débiteurs	276	272
Créances douteuses et compromises	415	470
Créances rattachées sur clientèle	55	79
Autres crédits à la clientèle	40	40
Comptes ordinaires débiteurs	11	31
Créances douteuses et compromises	4	8
Eléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	175	114
Etalement des frais de dossiers et divers	(25)	(27)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(526)	(495)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	726	636
Dépréciation des créances sur la clientèle	(550)	(559)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(229)	(226)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(269)	(290)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(52)	(43)
Total net des créances sur la clientèle	31 170	29 248

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.

5.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Créances sur opérations de location financière	9 864	8 756
Crédit-bail et location longue durée	9 744	8 642
Créances douteuses et compromises	120	114
Créances rattachées sur opérations de location financière	6	7
Crédit-bail et location longue durée	5	5
Créances douteuses et compromises	1	2
Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	(2)	4
Étalement des frais de dossiers et divers	(9)	(15)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(143)	(110)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	150	129
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(96)	(92)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(16)	(16)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(79)	(75)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(1)	(1)
Total net des créances sur opérations de location financière	9 772	8 675

5.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Immobilisations données en location	847	729
Valeur brute des immobilisations données en location	1 041	885
Amortissements sur immobilisations données en location	(194)	(156)
Créances sur opérations de location opérationnelle	5	4
Créances rattachées	1	1
Créances saines	6	5
Créances douteuses et compromises	3	2
Produits et charges restant à étaler	(5)	(4)
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(24)	(18)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(24)	(18)
Total net des opérations de location opérationnelle (*)	828	715

(*) Dont entreprises liées

(1)

Note 6 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2017
Valeur brute	31 577	10 498	365	42 440
Créances saines	31 135	10 399	363	41 897
Créances douteuses	164	79	2	245
Créances compromises	278	20		298
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>1,40%</i>	<i>0,94%</i>	<i>0,55%</i>	<i>1,28%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(428)	(93)	(1)	(522)
Dépréciation créances non douteuses	(112)	(62)		(174)
Dépréciation créances douteuses	(94)	(13)	(1)	(108)
Dépréciation créances compromises	(222)	(18)		(240)
Dépréciation collective sectorielle	(35)	(113)		(148)
Dépréciation des créances	(16)	(113)		(129)
Risque pays	(19)			(19)
Total des valeurs nettes (*)	31 114	10 292	364	41 770

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées) 39 866 241 1 146

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2016
Valeur brute	28 656	10 272	379	39 307
Créances saines	28 209	10 126	376	38 711
Créances douteuses	164	124	2	290
Créances compromises	283	22	1	306
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>1,56%</i>	<i>1,42%</i>	<i>0,79%</i>	<i>1,52%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(424)	(103)		(527)
Dépréciation créances non douteuses	(100)	(62)		(162)
Dépréciation créances douteuses	(101)	(19)		(120)
Dépréciation créances compromises	(223)	(22)		(245)
Dépréciation collective sectorielle	(40)	(102)		(142)
Dépréciation des créances	(13)	(102)		(115)
Risque pays	(27)			(27)
Total des valeurs nettes (*)	28 192	10 067	379	38 638

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées) 54 747 222 1 023

La classification « Autres » regroupe principalement les comptes acheteurs et ordinaires avec les concessionnaires et le groupe Renault.

La provision pour risque pays concerne essentiellement l'Argentine, le Brésil, et dans une moindre mesure le Maroc et la Roumanie.

Note 7 : Comptes de régularisation et actifs divers

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Créances d'impôts et taxes fiscales	435	466
Créances d'impôts courants	12	44
Créances d'impôts différés	107	106
Créances fiscales hors impôts courants	316	316
Comptes de régularisation et actifs divers	1 031	748
Créances sociales	1	
Autres débiteurs divers	418	259
Comptes de régularisation actif	60	45
Valeurs reçues à l'encaissement	372	282
Part des réassureurs dans les provisions techniques	180	162
Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)	1 466	1 214
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>166</i>	<i>99</i>

Note 8 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre**8.1 - Banques centrales**

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Comptes et emprunts à terme	2 500	2 000
Total Banques centrales	2 500	2 000

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque de France (3G) s'élève au 30 juin 2017 à 6 120 M€, soit 4 733 M€ en titres des véhicules de titrisations, 1 056 M€ en créances privées et 331 M€ en titres obligataires éligibles.

8.2 - Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Dettes à vue envers les établissements de crédit	185	211
Comptes ordinaires créditeurs	28	12
Emprunts au jour le jour		9
Autres sommes dues	157	190
Dettes à terme envers les établissements de crédit	1 865	1 634
Comptes et emprunts à terme	1 825	1 567
Dettes rattachées	40	67
Total des dettes envers les établissements de crédit	2 050	1 845

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

8.3 - Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Comptes créditeurs de la clientèle	14 320	13 214
Comptes ordinaires créditeurs	135	93
Comptes créditeurs à terme	700	566
Comptes d'épargne - Livrets ordinaires	10 006	9 011
Dépôts à terme de la clientèle	3 479	3 544
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	65	53
Autres sommes dues à la clientèle	24	22
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	7	10
Dettes rattachées sur comptes d'épargne - Livrets ordinaires	12	16
Dettes rattachées sur dépôts à terme de la clientèle	22	5
Total des dettes envers la clientèle (*)	14 385	13 267

(*) Dont entreprises liées

745

606

Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage espèces accordée à RCI Banque par le constructeur Renault pour un montant de 700 millions d'euros couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du groupe Renault Retail Groupe.

RCI Banque a lancé son activité d'épargne en février 2012 en France, en février 2013 en Allemagne, en avril 2014 en Autriche et en juin 2015 au Royaume-Uni, en commercialisant des comptes sur livrets ainsi que des dépôts à terme.

8.4 - Dettes représentées par un titre

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Titres de créances négociables (1)	1 562	1 822
Certificats de dépôt	1 381	1 389
Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés	85	355
BMTN et assimilés	70	43
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	26	35
Autres dettes représentées par un titre (2)	3 002	3 064
Autres dettes représentées par un titre	3 000	3 062
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	2	2
Emprunts obligataires et assimilés	17 198	14 658
Emprunts obligataires	17 111	14 521
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	87	137
Total des dettes représentées par un titre (*)	21 762	19 544
	<i>100</i>	<i>137</i>

(*) Dont entreprises liées

- (1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par RCI Banque S.A., Banco RCI Brasil S.A. et Diac S.A.
- (2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation allemande (RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland), britannique (RCI Financial Services Ltd), brésilienne (Banco RCI Brasil S.A.), française (Diac S.A.), et italienne (RCI Banque Succursale Italiana).

Note 9 : Comptes de régularisation et passifs divers

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Dettes d'impôts et taxes fiscales	496	449
Dettes d'impôts courants	126	88
Dettes d'impôts différés	355	333
Dettes fiscales hors impôts courants	15	28
Comptes de régularisation et passifs divers	1 338	1 556
Dettes sociales	43	42
Autres créditeurs divers	657	648
Comptes de régularisation passif	315	300
Dettes rattachées sur autres créditeurs divers	319	558
Comptes d'encaissement	4	8
Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)	1 834	2 005
	153	321

(*) Dont entreprises liées

Note 10 : Provisions

En millions d'euros	12/2016	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	06/2017
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	376	137	(11)	(91)	(7)	404
Provisions pour risques de litiges	12	1		(1)	(1)	11
Provisions techniques des contrats d'assurance	343	132	(11)	(83)	1	382
Autres provisions	21	4		(7)	(7)	11
Provisions sur opérations non bancaires	114	9	(9)	(5)	(3)	106
Provisions pour engagements de retraite et ass.	50	3	(2)		1	52
Provisions pour restructurations	1				(1)	
Provisions pour risques fiscaux et litiges	60	6	(7)	(5)	(5)	49
Autres provisions	3				2	5
Total des provisions	490	146	(20)	(96)	(10)	510

(*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des captives d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats. La provision technique d'assurance s'élève à 382 M€ à fin juin 2017.

Note 11 : Dépréciations et provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie

En millions d'euros	12/2016	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	06/2017
			Utilis ées	Non Utilis ées		
Dépréciations sur opérations bancaires	670	176	(82)	(72)	(17)	675
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	527	145	(82)	(54)	(14)	522
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	142	26		(18)	(2)	148
Opérations sur titres	1	5			(1)	5
Provisions sur opérations non bancaires	7	1		(5)	(1)	2
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	7	1		(5)	(1)	2
Provisions sur opérations bancaires	12	1		(1)	(1)	11
Provisions pour risques de litiges	12	1		(1)	(1)	11
Total couverture des risques de contreparties	689	178	(82)	(78)	(19)	688

(*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 6.

Note 12 : Dettes subordonnées

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Titres participatifs	12	12
Total des dettes subordonnées	12	12

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac SA comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100% et 130% du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6.5%.

Note 13 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 06/2017
Actifs financiers	12 682	13 524	18 326	508	45 040
Caisse et Banques centrales	1 476				1 476
Instruments dérivés	5	77	55		137
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	310	278	457	174	1 219
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 056	110	100		1 266
Prêts et créances sur la clientèle	9 835	13 059	17 714	334	40 942
Passifs financiers	13 055	6 162	18 311	3 304	40 832
Banques centrales			2 500		2 500
Instruments dérivés	17	40	36	30	123
Dettes envers les établissements de crédit	624	431	995		2 050
Dettes envers la clientèle	10 810	1 430	1 445	700	14 385
Dettes représentées par un titre	1 604	4 261	13 335	2 562	21 762
Dettes subordonnées				12	12

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2016
Actifs financiers	11 098	12 855	16 805	422	41 180
Caisse et Banques centrales	1 040				1 040
Instruments dérivés	18	33	171	16	238
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	247	301	272	135	955
Prêts et créances sur les établissements de crédit	814	60	150		1 024
Prêts et créances sur la clientèle	8 979	12 461	16 212	271	37 923
Passifs financiers	12 693	5 644	15 753	2 675	36 765
Banques centrales			2 000		2 000
Instruments dérivés	4	40	41	12	97
Dettes envers les établissements de crédit	593	481	771		1 845
Dettes envers la clientèle	9 857	1 299	1 561	550	13 267
Dettes représentées par un titre	2 239	3 824	11 380	2 101	19 544
Dettes subordonnées				12	12

Les emprunts Banque Centrale correspondent aux opérations de financement à Long terme (TLTRO) qui ont été introduites fin 2014 et progressivement utilisées par RCI Banque.

**Note 14 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7 et d'IFRS 13)
et décomposition par niveau des actifs et des passifs à la juste valeur**

En millions d'euros - 30/06/2017	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	45 040	1 209	2 879	40 925	45 013	(27)
Caisse et Banques centrales	1 476		1 476		1 476	
Instruments dérivés	137		137		137	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	1 219	1 209		10	1 219	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 266		1 266		1 266	
Prêts et créances sur la clientèle	40 942			40 915	40 915	(27)
Passifs financiers	40 832	12	40 834		40 846	(14)
Banques centrales	2 500		2 500		2 500	
Instruments dérivés	123		123		123	
Dettes envers les établissements de crédit	2 050		2 018		2 018	32
Dettes envers la clientèle	14 385		14 385		14 385	
Dettes représentées par un titre	21 762		21 808		21 808	(46)
Dettes subordonnées	12	12			12	

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Les actifs financiers disponibles à la vente classés en niveau 3 correspondent à des titres de participation de sociétés non consolidées.

En millions d'euros - 31/12/2016	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	41 180	929	2 302	37 993	41 224	44
Caisse et Banques centrales	1 040		1 040		1 040	
Instruments dérivés	238		238		238	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	955	929		26	955	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 024		1 024		1 024	
Prêts et créances sur la clientèle	37 923			37 967	37 967	44
Passifs financiers	36 765	12	36 835		36 847	(82)
Banques centrales	2 000		2 000		2 000	
Instruments dérivés	97		97		97	
Dettes envers les établissements de crédit	1 845		1 793		1 793	52
Dettes envers la clientèle	13 267		13 267		13 267	
Dettes représentées par un titre	19 544		19 678		19 678	(134)
Dettes subordonnées	12	12			12	

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Hypothèses et méthodes retenues

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments.

Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

Les titres en niveau 3 correspondent aux titres de participations non consolidés pour lesquels il n'existe pas de cotation.

- Prêts et créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

- Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque des émissions sur le marché secondaire contre 3 mois.

Note 15 : Accords de compensation et autres engagements similaires

Convention cadre relative aux opérations sur instruments financiers à terme et accords similaires

Le groupe RCI Banque négocie ses contrats d'instruments dérivés à terme sous les conventions-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et de la FBF (Fédération Bancaire Française).

La survenance d'un cas de défaut donne à la partie non défaillante le droit de suspendre l'exécution de ses obligations de paiement et au paiement ou à la réception d'un solde de résiliation pour l'ensemble des transactions résiliées.

Les conventions-cadre ISDA et FBF ne répondent pas aux critères de compensation dans les états financiers. Le groupe RCI Banque ne dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés uniquement en cas de défaut ou d'évènement de crédit.

Tableau de synthèse des compensations des actifs et passifs financiers

En millions d'euros - 30/06/2017	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	1 184		1 184	45	839		300
Dérivés	137		137	45			92
Créances de financements Réseau (1)	1 047		1 047		839		208
Passifs	123		123	45			78
Dérivés	123		123	45			78

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 746 M€ à celles du groupe Renault Retail Groupe, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 693 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 8.3) et pour 301 M€ aux concessionnaires financés par Banco RCI Brasil S.A, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 146 M€ par nantissement des lettras de cambio souscrites par les concessionnaires.

En millions d'euros - 31/12/2016	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	1 236		1 236	58	713		465
Dérivés	238		238	58			180
Créances de financements Réseau (1)	998		998		713		285
Passifs	97		97	58			39
Dérivés	97		97	58			39

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 621 M€ à celles du groupe Renault Retail Groupe, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 544 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 7.3) et pour 377 M€ aux concessionnaires financés par Banco RCI Brasil S.A, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 169 M€ par nantissement des lettras de cambio souscrites par les concessionnaires.

Note 16 : Engagements donnés

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Engagements de financement	2 524	2 066
Engagements en faveur de la clientèle	2 524	2 066
Engagements de garantie	76	72
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	69	67
Engagements d'ordre de la clientèle	7	5
Engagements sur titres	5	
Autres titres à livrer	5	
Autres engagements donnés	19	22
Engagements sur locations mobilières et immobilières	19	22
Total des engagements donnés (*)	2 624	2 160
(*) Dont entreprises liées	20	8

Note 17 : Engagements reçus

En millions d'euros	06/2017	12/2016
Engagements de financement	4 630	4 642
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 630	4 642
Engagements de garantie	11 643	10 357
Engagements reçus d'établissements de crédit	218	211
Engagements reçus de la clientèle	5 468	5 075
Engagements de reprise reçus	5 957	5 071
Engagements sur titres	5	
Autres titres à recevoir	5	
Total des engagements reçus (*)	16 278	14 999
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>4 060</i>	<i>3 493</i>

RCI Banque dispose au 30 juin 2017 de 4 625 millions d'euros de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 2 826 millions d'euros de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

La majeure partie des engagements reçus des parties liées concerne les engagements de reprise convenus avec les constructeurs dans le cadre de la location financière.

Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance-crédit, garanties personnelles et autres.

Note 18 : Intérêts et produits assimilés

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
Intérêts et produits assimilés	1 256	1 109	2 289
Opérations avec les établissements de crédit	13	14	27
Opérations avec la clientèle	956	825	1 714
Opérations de location financière	246	224	466
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	34	40	70
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	7	6	12
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(262)	(209)	(445)
Opérations avec la clientèle	(216)	(170)	(363)
Opérations de location financière	(46)	(39)	(82)
Total des intérêts et produits assimilés (*)	994	900	1 844
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>322</i>	<i>279</i>	<i>580</i>

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 19 : Intérêts et charges assimilées

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
Opérations avec les établissements de crédit	(93)	(73)	(154)
Opérations avec la clientèle	(62)	(75)	(143)
Opérations de location financière			(1)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(24)	(9)	(19)
Charges sur dettes représentées par un titre	(206)	(215)	(431)
Autres intérêts et charges assimilés	(8)	(6)	(13)
Total des intérêts et charges assimilés (*)	(393)	(378)	(761)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(5)</i>	<i>(12)</i>	<i>(24)</i>

Note 20 : Produits et charges nets des autres activités

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
Autres produits d'exploitation bancaire	607	510	1 029
Prestations accessoires aux contrats de financement	173	147	286
Produits des activités de services	263	228	461
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	65	52	115
dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles	6	8	12
Opérations de location opérationnelle	82	64	139
Autres produits d'exploitation bancaire	24	19	28
dont reprise de provisions pour risques bancaires	8	7	11
Autres charges d'exploitation bancaire	(373)	(339)	(665)
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement	(70)	(63)	(127)
Coûts des activités de services	(122)	(110)	(209)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(82)	(64)	(137)
dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles	(23)	(23)	(38)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(34)	(52)	(85)
Opérations de location opérationnelle	(53)	(42)	(92)
Autres charges d'exploitation bancaire	(12)	(8)	(15)
dont dotation aux provisions pour risques bancaires	(6)	(3)	(5)
Autres produits et charges d'exploitation	2	2	5
Autres produits d'exploitation	10	8	21
Autres charges d'exploitation	(8)	(6)	(16)
Total des produits et charges nets des autres activités (*)	236	173	369
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>(4)</i>

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

Note 21 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
Frais de personnel	(129)	(117)	(240)
Rémunération du personnel	(86)	(77)	(161)
Charges de retraites et assimilées	(10)	(9)	(15)
Autres charges sociales	(34)	(26)	(55)
Autres charges de personnel	1	(5)	(9)
Autres frais administratifs	(130)	(104)	(216)
Impôts et taxes hors IS	(31)	(24)	(35)
Loyers	(5)	(4)	(9)
Autres frais administratifs	(94)	(76)	(172)
Total des charges générales d'exploitation (*)	(259)	(221)	(456)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(2)</i>	<i>(1)</i>	<i>(6)</i>

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration, aux dotations et reprises sur Compte Epargne Temps (CET) et pour risques liés au personnel.

Note 22 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
Coût du risque sur financement clientèle	(44)	(36)	(83)
Dotations pour dépréciation	(100)	(84)	(175)
Reprises de dépréciation	108	112	196
Pertes sur créances irrécouvrables	(67)	(83)	(138)
Récupérations sur créances amorties	15	19	34
Coût du risque sur financement des Réseaux	(10)	(9)	(17)
Dotations pour dépréciation	(39)	(59)	(92)
Reprises de dépréciation	37	52	90
Pertes sur créances irrécouvrables	(9)	(2)	(16)
Récupérations sur créances amorties	1		1
Coût du risque sur autres activités	(1)	(2)	(4)
Variation des dépréciations des autres créances	(1)	(2)	(4)
Total du coût du risque	(55)	(47)	(104)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Note 23 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	06/2017	06/2016	12/2016
Impôts exigibles	(157)	(143)	(252)
Impôts courants sur les bénéfices	(157)	(143)	(252)
Impôts différés	(25)	(3)	(34)
Impôts différés	(25)	(3)	(34)
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	(182)	(146)	(286)

Le taux effectif d'impôts du Groupe s'établit à 33,89% au 30 juin 2017 contre 33,84% au 30 juin 2016 et 31,40% au 31 décembre 2016.

Le montant de la CVAE classé en impôts courants sur les bénéfices s'élève à -2 M€.

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du 30 juin 2017 n'est intervenu entre la date de clôture et le 25 juillet 2017, date à laquelle le Conseil a arrêté les comptes.